



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Le journal
d'Arlette Laguiller

Lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Tsipras réélu pour faire passer l'austérité



Municipalités

**Face aux
coupes
budgétaires**

page 12

Réfugiés

**Les migrants,
nos frères
de classe**

page 7

Volkswagen

**Mensonge
au nom
du profit**

page 11

Tsipras met la Grèce en ordre de marche pour l'austérité

Avec plus de 35% des suffrages exprimés, Syriza a remporté les législatives grecques. Tsipras est donc élu pour la seconde fois. Mais la vague d'espoir soulevée par la victoire de Syriza en janvier dernier a laissé la place à beaucoup de désillusions.

L'abstention de 44%, un record en Grèce, en témoigne. Et comment ne pas comprendre ceux qui ont boudé les urnes quand leur vote de juillet dernier – 61% contre le programme d'austérité – a été piétiné et utilisé pour faire la politique contraire? Quoi d'étonnant qu'ils n'aient pas eu envie de choisir quand les deux grands partis présentaient le même programme d'austérité?

Cette désillusion est aussi présente parmi ceux qui ont voté Syriza. Ils savent bien qu'une nouvelle cure d'austérité les attend. Tout ce qu'ils espèrent désormais, c'est qu'elle soit un peu moins dure avec Syriza qu'elle ne l'aurait été avec la droite.

Aux yeux de cette fraction de l'électorat populaire, Tsipras apparaît cependant toujours comme celui le plus à même de les protéger. Et même s'il a capitulé face aux grandes puissances, ils lui sont reconnaissants d'avoir essayé de s'y opposer.

Mais pour tous ceux qui ne se résignent pas, en Grèce comme ici, il faut tirer les leçons de l'échec de Tsipras.

Tsipras a certes été le premier dirigeant grec à contester le sort imposé à son pays par les créanciers, il a même été le seul représentant des pays pauvres d'Europe à le faire. Et si on peut lui reconnaître du courage politique et comprendre que certains parmi les classes pauvres de Grèce en soient fiers, il faut regarder les choses en face.

Que reste-t-il du Tsipras qui promettait d'arrêter l'austérité mortelle pour les classes exploitées de Grèce? Que reste-t-il de celui qui voulait forcer les créanciers à relâcher leur emprise pour donner la priorité aux plus pauvres, aux travailleurs, aux retraités les plus modestes? Une certaine image et beaucoup de paroles creuses. Car aujourd'hui Tsipras est la courroie de transmission de la purge ordonnée par l'Union européenne et le FMI. Il s'est engagé à baisser les retraites, à augmenter la TVA. Il va augmenter les impôts pesant sur les paysans, couper dans les dépenses publiques et privatiser tout ce qui peut encore l'être. Le tout, sous la tutelle de l'Union européenne.

Alors, comment en est-on arrivé là? Comment Tsipras

s'est-il battu? Avec quelle politique, quels objectifs et quels moyens? Tsipras n'a jamais visé la remise en cause de l'ordre capitaliste. Il n'a jamais contesté le remboursement de la dette grecque dans laquelle les classes populaires ne sont pour rien. Et, preuve qu'il ne voulait pas s'en prendre aux intérêts de la bourgeoisie, il n'a même pas mené la lutte dans son propre pays pour faire payer un tant soit peu la bourgeoisie grecque.

Son objectif, modeste, était d'obtenir un peu de marge de manœuvre de façon à pouvoir prendre quelques mesures qui auraient soulagé les plus pauvres. Il a bataillé auprès des créanciers. Il a bataillé dans les sommets européens et dans les cabinets ministériels. Il s'est servi du suffrage populaire et des élections pour peser dans les négociations. Rien n'y a fait!

Il faut que les travailleurs sachent que la bourgeoisie et les dirigeants européens sont impitoyables. Ils ne feront aucune concession, ils n'admettront une remise en cause de l'austérité que contraints et forcés par une révolte sociale. La solution est dans le camp des exploités eux-mêmes, dans leur capacité à se battre et à agir d'en bas en usant de toute leur force sociale. Dans le passé, c'est cette lutte de classe qui a réussi à repousser le mur de l'argent. Ce sera la même chose à l'avenir.

Il faut se méfier comme de la peste de tous ceux qui, en Grèce comme ici, prétendent faire le bien des travailleurs sans être prêts à combattre les intérêts de la bourgeoisie et sans expliquer que la classe ouvrière n'obtiendra rien sans se battre.

Tsipras fait partie de ces faux-amis de la classe ouvrière. Et que sa victoire ait été accueillie favorablement par tous les dirigeants européens le montre assez. Depuis que Tsipras s'est soumis à leur diktat, il est passé du rang de bête noire de l'Europe à celui d'homme politique « responsable » et « crédible ». Avec ces élections, tous les dirigeants, de Hollande à Merkel, misent sur Tsipras et sa capacité à « stabiliser » le pays, c'est-à-dire à imposer cette énième cure d'austérité.

Eh bien, espérons qu'ils se trompent! Espérons que le monde du travail ne se laissera pas faire. Espérons que les travailleurs victimes du chômage et de l'abaissement de leur niveau de vie, les retraités qui vont subir la baisse de leur pension, les paysans qui vont voir leurs taxes doubler, réagiront.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Statut des fonctionnaires	3
Déficit de la Sécurité sociale	3
70 ans de Sécurité sociale	4
L'Assurance-maladie dans le collimateur	4
Des retraités qui doivent continuer à travailler	4
Dotation aux Collectivités	5
Impôts locaux	5
CICE, des milliards à fonds perdus	5
PS, Cambadélis fait du chantage	5
Lycées, les classes de seconde saturées	6
École Paul Langevin à Vitry-sur-Seine	6
Haut-Rhin, manque de moyens dans l'Éducation	6
Vendée, réouverture d'une école publique	6
Pontoise, les Femem manifestent	6
Accueil des migrants	7
Contrôle des frontières	7
Troyes, le baratin de Baroin	7
Les mains sales du Front national	7
France-Suisse, traverser la frontière pour travailler	7

DANS LE MONDE

L'Europe de l'Est face aux migrants	8
Sommet européen : l'égoïsme des grandes puissances	8
L'espace Schengen : toujours l'Europe des frontières	8
Grèce, Tsipras promu nouvel agent de l'austérité	9
Burkina Faso, un nouveau coup d'État manqué	10
Maroc, Hollande et son ami le roi	10
Volkswagen, le diesel était presque propre	11
États-Unis, le cancer de la finance	11
Voyages, show papal à Cuba	11
La gauche européenne et Tsipras	16
Discrimination envers les femmes	16

ENTREPRISES

Municipalités en faillite	12
Territoriaux de La Rochelle	12
Ruptures conventionnelles	12
Patrick Drahi : la baudruche gonflée par les banques	12
Cheminots étrangers, SNCF condamnée	13
Alstom-General Electric – Belfort	13
Société Générale, hausse des profits	13
Assistance publique - HP, journée de rentrée	14
Hôpital de L'Aigle, manifestation imposante	14
Un livre sur la catastrophe d'AZF, Total coupable	14
Peugeot Sochaux, la direction s'attaque aux pauses	15
SGD Sucy-en-Brie, inquiétude et colère	15

RÉGIONALES

Lutte Ouvrière dans les élections	
-----------------------------------	--

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Statut des fonctionnaires : Macron et Hollande se partagent les rôles

Après que Macron a déclaré, vendredi 18 septembre, que, selon lui, le statut des fonctionnaires n'était plus « adapté » ni « justifiable », Hollande et Valls ont adopté, eux, dans les jours suivants la posture des « hommes de gauche », défenseurs des fonctionnaires.

En déplacement à Tulle le même jour, Hollande s'est déclaré aussi « attaché » au statut de fonctionnaire qu'à son fief de Corrèze.

Durant le week-end, devant le congrès du Parti radical de gauche, dernier allié du PS au gouvernement, Valls a abondé dans le même sens tout en apportant son soutien « jusqu'au bout » à son ministre de l'Économie face à ceux qui, parmi les « frondeurs » du PS, demandaient sa démission.

Mais, au PS, un certain nombre de dirigeants et d'élus se montrent préoccupés par les prochaines échéances électorales.

« J'espère que tout le monde comprendra qu'il y a des choses qui ne se disent pas », a déclaré sur une radio Bartolone, président de l'Assemblée nationale et candidat du PS aux élections régionales en Île-de-France.

Si Macron se soucie surtout de faire les yeux doux au patronat et à la droite, beaucoup de notables socialistes ont, quant à eux, besoin des électeurs de gauche pour conserver leurs postes. C'est bien ce qui explique



ces pseudo polémiques et la comédie qui se répète au fil des mois et des déclarations de Macron.

Mais, mis à part le fait qu'ils se partagent les

rôles et le public, Macron, Valls et Hollande sont bien d'accord pour mener ensemble la même politique antiouvrière.

Boris Savin

Déficit de la Sécurité sociale : une campagne contre la santé

Quelques jours avant la présentation par le gouvernement du budget 2016 de la Sécurité sociale, qui prévoit 3,4 milliards d'économies rien que pour l'Assurance-maladie, est paru un rapport de la Cour des comptes s'en prenant directement aux dépenses de santé.

Pas un mot pour dénoncer les exemptions multiples de cotisations dont bénéficie le patronat, pas une ligne pour souligner à quel point le déficit affiché du budget de la Sécurité

sociale est creusé par les vagues de licenciements et le blocage, sinon la baisse, des salaires.

Rien non plus pour souligner l'aggravation de la situation dans les hôpitaux, suite aux suppressions massives de lits et au manque de personnel, ou encore pour s'alarmer de la situation des habitants des quartiers populaires ou des régions pauvres, perdus au milieu de « déserts médicaux » de plus en plus étendus.

Au nom d'une « saine

gestion » comme toujours, la Cour des comptes recommande de diminuer encore les dépenses, et toujours celles qui sont utiles à la population. Cette fois-ci, ces experts des intérêts de la bourgeoisie désignent comme cible l'offre de soins. Il faudrait réduire encore le nombre de maternités, fermer des services de chirurgie et même des centres de lutte contre le cancer. Comme si de nombreux malades n'avaient pas déjà de plus en plus de

difficultés à se faire soigner et n'étaient pas déjà souvent obligés de renoncer à des soins faute de pouvoir être remboursés correctement.

Les membres de la Cour des comptes, trouvent que la politique de restrictions ne va pas assez vite, ils suggèrent de passer à des méthodes plus brutales : retirer certains soignants du conventionnement par la Sécurité sociale, fixer arbitrairement des budgets aux médecins qui ainsi ne pourraient plus répondre

aux besoins des patients.

De tels rapports se suivent, et servent à s'attaquer à des dépenses utiles à la population. Ils peaufinent les arguments de ceux qui, au gouvernement ou dans les administrations, prennent les mesures réduisant les possibilités pour les classes populaires de se faire soigner, mais laissent à l'État plus de possibilités de transférer l'argent public vers les caisses du patronat.

Gilles Boti

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

- Lyon**
Samedi 26 septembre
à partir de 17 h
Dimanche 27 septembre
à partir de 11 h
Espace Mosaïque à Saint-Priest
- Besançon**
Dimanche 27 septembre
à partir de 11 h
Salle de la Malcombe
- Orléans**
Samedi 3 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies
ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais
- Lille**
Samedi 3 octobre
à partir de 15 h
Espace Concorde, rue Carpeaux
à Villeneuve-d'Ascq

- Rennes**
Samedi 3 octobre
à partir de 15 h
Centre social Carrefour
18, 7 rue d'Espagne
- Toulouse**
Samedi 10 octobre
à partir de 18 h
Dimanche 11 octobre
à partir de 11 h
Hall 8 du Parc des Expositions

- Tours**
Samedi 10 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps
- Le Mans**
Samedi 17 octobre
à partir de 17 h
Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont



Cercle Léon Trotsky
Le réchauffement climatique,
un révélateur de l'irresponsabilité
du capitalisme
Vendredi 9 octobre à 20 h 30
à Aubervilliers
Docks de Paris-Eurosites
Avenue des Magasins-Général
Bâtiment 282
Métro Front-Populaire (ligne 12)
Participation aux frais : 3 euros

**Samedi 26 septembre,
fête des Ami(e)s de la Commune**
La Fête des Ami(e)s de la Commune, association qui veut maintenir vivant le souvenir des 72 jours de 1871 où les travailleurs parisiens prirent le pouvoir, a lieu le 26 septembre à Paris, place de la Commune, Paris 13^e, de 14 h à 20 h.
Au programme :
- 14 h : Riton, son orgue de barbarie et Jean-Marc
- 15 h : Nag'Air (Malène et Fanchon)
- 16 h : *Le rendez-vous du 18 mars* (théâtre)
- 17 h : Trio « Pas pour l'instant »
- 18 h : Allocution des Ami(e)s de la Commune
- 18 h 30 : Moblot.
Pour en savoir plus : Les Ami(e)s de la Commune, 46 rue des cinq diamants Paris 13^e, tél. 01 45 81 60 54, amis@commune1871.org

La Sécurité sociale a 70 ans : quelle conquête ouvrière ?

La Sécurité sociale a 70 ans. Elle a été fondée en octobre 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, alors que la bourgeoisie française craignait d'éventuels bouleversements révolutionnaires, comme ceux qui avaient eu lieu après la Première Guerre mondiale. Il lui paraissait donc nécessaire, avant tout, de remettre la classe ouvrière au travail, mais en lui concédant un minimum de droits et de protections.

À la tête du gouvernement, de Gaulle eut comme politique de remettre en selle toutes les structures de l'État, l'armée, la police, l'administration. La situation économique, après les destructions massives, était catastrophique. La situation des classes pauvres était très difficile. L'enjeu, pour le patronat, était d'imposer aux travailleurs des efforts et des bas salaires sans susciter de révoltes.

Pour faire accepter cette politique, de Gaulle obtint la collaboration totale des appareils politiques et syndicaux. Le PCF et la CGT appelèrent les travailleurs à retrousser leurs manches, et empêchèrent que des luttes ne se développent en dénonçant les grèves comme « l'arme des trusts ».

C'est dans ce contexte que fut créée la Sécurité sociale, en tant qu'assurance contre un risque de contestation sociale. Elle offrait un minimum de garantie sociale aux travailleurs, sans augmenter leurs salaires ni améliorer

leurs conditions de vie, alors qu'ils se voyaient imposer le maximum de sacrifices.

Depuis, nombre de mensonges continuent de fleurir à son sujet. Ainsi, la Sécurité sociale serait basée sur la solidarité de tous, alors que le capital ne débourse rien, car même ce qui est versé sous forme de cotisations patronales n'est que du salaire différé. On est bien loin des positions de la CGT de 1910, qui demandait que les retraites soient payées uniquement par les patrons.

La Sécurité sociale serait aussi démocratique et la propagande du PCF et de la CGT a consisté à présenter ses caisses comme des organismes appartenant aux travailleurs, puisque les syndicats étaient associés à leur administration. Mais cela aussi est faux. Les décisions essentielles (montants des cotisations, différentes prestations) ont toujours été prises par l'État au plus haut niveau, en fonction des intérêts de la bourgeoisie. Ce sont les syndicats qui ont été

intégrés à l'appareil de la Sécurité sociale, et non les intérêts ouvriers qui ont été pris en compte.

La Sécurité sociale serait universelle ? En fait, les seules prestations étendues à toute la population ont été les prestations familiales. Mais ce ne fut pas le cas de l'assurance-maladie qui ne couvrait que 53 % de la population au lendemain de la guerre. La prise en charge, pour tout le monde, de l'intégralité des aléas, de la naissance à la mort, est restée un vœu pieux. En effet, un ticket modérateur, correspondant à 20 % des frais non remboursés, fut imposé, sauf pour des cas graves pris en charge à 100 %. Quant aux indemnités versées en cas de maladie, elles étaient et sont toujours de 50 % du salaire.

La branche vieillesse, pour les retraites, fut constituée sur des bases inégalitaires, avec la mise en place d'un plafond de salaire pour le paiement des cotisations, sous la pression des organisations de cadres.

Par ailleurs, le gouvernement mit à profit sa tutelle sur la Sécurité sociale pour lui faire supporter, ainsi que de multiples autres charges, le plus gros des investissements de santé ainsi que la construction des hôpitaux, la recherche médicale, la formation du personnel et



ARC

des futurs médecins. Elle devint ainsi une vache à lait nourrissant l'État mais aussi, de plus en plus, les capitalistes de la santé.

Présentée par les directions syndicales comme un acquis des travailleurs, la Sécurité sociale a certes permis de soigner quasiment toute la population. Mais elle n'a jamais supprimé les inégalités face à la maladie. Au contraire, celles-ci s'accroissent.

La bourgeoisie concède des droits qu'elle cherche à reprendre quand le rapport de force le lui permet. Bien sûr, les militants communistes révolutionnaires doivent se battre

au quotidien contre le moindre recul des droits, des revenus, des prestations sociales, et pour l'existence d'un véritable système public de santé. Mais pour faire reculer le patronat et l'État à son service, c'est un mouvement d'ensemble sur la question des salaires et des pensions, du chômage, et pas seulement sur la protection sociale, qui est indispensable. Sans oublier d'agir pour la construction d'organisations révolutionnaires, politiques et syndicales, se fixant pour objectif de renverser le système capitaliste.

Bertrand Gordes.

L'Assurance-maladie dans le collimateur

Dans le plan de plus de 14 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État programmé pour 2016, le budget de la Sécurité sociale, présenté jeudi 24 septembre par Marisol Touraine, ministre de la Santé et Christian Eckert, ministre du Budget, sera largement mis à contribution.

Ce sont les crédits de l'Assurance-maladie qui seront la principale cible des économies à réaliser. Le gouvernement propose en effet d'économiser 3,4 milliards d'euros sur les dépenses de santé en 2016, en limitant à 1,75 % la progression des crédits sur l'année. De ce côté, les années se suivent et se ressemblent. En 2015, les crédits de l'assurance-maladie avaient déjà été réduits de 3,2 milliards d'euros.

Pour réaliser ces économies, le gouvernement n'a rien trouvé de nouveau par rapport aux précédents

plans d'économies : parmi les mesures évoquées, il propose en effet de développer un peu plus la chirurgie ambulatoire, de réduire encore la durée d'hospitalisation, de fermer plus de lits dans les services, de limiter l'accès aux transports médicaux pris en charge, d'inciter les médecins à moins prescrire d'arrêts de travail, etc.

Les milliards d'économies prélevés sur le budget de la santé ne pourront que se traduire pour les malades et pour le personnel par une nouvelle aggravation du déficit dans la

qualité et l'accessibilité des soins.

C'est injuste et c'est aberrant. Car ce n'est pas la progression des dépenses de santé qui est responsable des prétendus déficits de l'Assurance-maladie. Cette progression n'est pas due, comme veut le faire croire le gouvernement, aux malades qui abusent des soins, mais au vieillissement de la population et au progrès des techniques et des connaissances médicales. S'il y a un déficit de la Sécurité sociale, et en particulier de l'Assurance-maladie, c'est en raison de la baisse des cotisations liée à la crise, au chômage, à la généralisation du travail précaire, et aux baisses ou exonérations de cotisations qui se sont accumulées en faveur du patronat.

Jean-Jacques Lamy

Des retraités qui doivent continuer à travailler

452 000, c'est le nombre de retraités qui travaillaient en 2013 d'après l'Insee. Ce chiffre, qui ne prend pas en compte les anciens salariés de la fonction publique, est en constante augmentation.

Depuis avril 2013, les pensions de retraite de base n'ont pas été revalorisées, « en raison d'absence d'inflation », a prétendu le gouvernement. Mais les factures d'électricité, les assurances, la taxe d'habitation, n'ont cessé d'augmenter. À cela s'ajoutent des mesures comme la suppression de la demi-part pour les veuves ou veufs, la fiscalisation de l'abattement pour les retraités ayant eu trois enfants. Bref, des retraités ne pouvant plus

vivre correctement de leur pension se trouvent contraints de reprendre une activité salariée, parfois chez leur ancien employeur.

Ultime entourloupe du gouvernement : depuis le 1^{er} janvier 2015, pour reprendre une activité salariée, les retraités doivent avoir liquidé leurs droits, c'est-à-dire que les retraités qui travaillent paieront des cotisations sociales, mais celles-ci ne leur rapporteront plus ni trimestres, ni points, ni supplément de pension. « *Les vieux dans la misère, les jeunes dans la galère* », un slogan qui résume bien les effets de la politique du gouvernement.

Antoine Ferrer

Dotation aux collectivités : la protestation justifiée des maires

Samedi 19 septembre, plusieurs centaines de maires de petites et grandes communes de toutes tendances politiques ont manifesté à l'appel de l'Association des maires de France (AMF) contre la baisse des dotations de l'État de 3,67 milliards par an jusqu'en 2017.

En moyenne, ces dotations constituent environ un cinquième des recettes des communes, mais cette part est souvent d'autant plus importante que la ville est petite. Le gouvernement justifie cette politique par la nécessité de faire des économies pour réduire le déficit de l'État. En 2014, il avait déjà diminué l'enveloppe destinée aux collectivités de 1,5 milliard d'euros. Dans le même temps, toujours dans le but de faire des économies, l'État s'est désengagé toujours plus de nombreux domaines, laissant les responsabilités et en grande partie la facture à la charge des collectivités locales. C'est par exemple le cas dans le domaine de l'éducation avec la réforme des rythmes scolaires.

Confrontés à la baisse de leurs ressources, les maires ont deux alternatives : réduire les dépenses de la ville en diminuant les services rendus à la population ou augmenter les impôts locaux et les tarifs des services. Ainsi, de nombreuses villes ont augmenté les tarifs des cantines des écoles, réduit le nombre de leurs employés en ne remplaçant pas ceux qui partent à la retraite, renoncé à la construction de

centres culturels ou sportifs, multiplié les économies de chauffage, d'éclairage urbain ou repoussé à plus tard la réfection d'une route...

Certains élus qui se sont mobilisés ont cautionné, voire ont participé à la mise en place de la politique qu'ils prétendent dénoncer aujourd'hui. Ainsi, Baroin, maire de Troyes et président de l'AMF, a été le ministre du Budget de Sarkozy qui avait décidé en 2010 le gel des dotations de l'État jusqu'en 2013, ce qui revenait à les baisser. Et que dire du numéro d'équilibriste auquel se prêtent des dirigeants nationaux du PS, comme Aubry ou Colomb, qui, respectivement maires de Lille et de Lyon, dénoncent des mesures prises par leur propre parti au pouvoir ?

La protestation des maires n'en reste pas moins compréhensible et légitime car en leur imposant une nouvelle baisse drastique de leurs moyens, le gouvernement les met dans une situation intenable. Et au bout du compte, ce sont les conditions de vie de la population, et de sa fraction la plus pauvre, qui se dégraderont encore un peu plus.

Nicolas Carl

PS : Cambadélis fait du chantage

À l'approche de nouvelles élections, et donc d'une nouvelle déroute, Cambadélis, le premier secrétaire du Parti socialiste, embouche la trompette du danger de succès de la droite et du Front national.

Pour tenter de sauver quelques sièges dans les conseils régionaux, et surtout pour préparer l'élection présidentielle, Cambadélis voudrait que toute la gauche s'aligne derrière le PS. Mais voilà, le Parti de gauche, le PCF, les Verts sont plus que réticents et Cambadélis parle donc d'organiser

un référendum « pour l'unité dès le premier tour », de poser pour cela des urnes sur les marchés dans tous les cantons en octobre, de mobiliser le « peuple de gauche », etc. Tout cela cache mal l'opération politicienne.

Le PS voudrait rendre les autres partis de gauche responsables de la défaite aux régionales pour cause de division, afin d'être en meilleure position pour leur imposer l'unité derrière lui à l'élection présidentielle, si possible dès le premier tour.

Cambadélis n'a évidemment pas un mot pour



Impôts locaux : la population paye les économies du gouvernement

Hollande avait promis de « desserrer la pression fiscale » pour 2016. Même si cette promesse est tenue, elle ne concernera que l'impôt sur le revenu pour une certaine catégorie de contribuables. En attendant, les avis de paiement arrivent pour les impôts locaux et la note est parfois salée.

Selon une étude publiée par *Le Figaro*, plus d'un tiers des villes de plus de 100 000 habitants ont augmenté leurs impôts en 2015. La moyenne

de la hausse est de 1,8 %, mais avec de grosses disparités. Ainsi, en ce qui concerne la taxe d'habitation, payable pour chaque logement, que l'on soit propriétaire ou locataire, elle a connu 11,5 % de hausse à Toulouse, 4,2 % à Lyon et 3,3 % à Marseille. Quant à la taxe foncière, acquittée par les seuls propriétaires, qui sont loin d'être tous riches, Lille décroche le pompon avec 23,3 % de hausse, suivie de Toulouse avec 13,3 %.

Cette hausse des impôts

locaux est en grande partie une conséquence de la baisse des dotations aux collectivités locales, où certaines villes se sont vues confrontées à des choix limités : soit se désengager de dépenses d'aménagement ou les limiter, soit diminuer le nombre d'employés communaux, soit augmenter les impôts locaux. D'une façon ou d'une autre, c'est la population qui paie les cadeaux faits par l'État au patronat.

M.L.

CICE : des milliards à fonds perdus... pas pour tout le monde

Le comité de suivi du CICE, le crédit impôt compétitivité emploi, vient de publier son troisième rapport d'évaluation. Le CICE est en vigueur depuis janvier 2013 et depuis cette date des milliards ont été donnés en cadeaux aux entreprises sous forme de crédits d'impôts, correspondant à 4 % puis à 6 % de la masse des salaires jusqu'à

2,5 fois le smic. Elles ont eu droit à un crédit d'impôts de 11,2 milliards en 2014 sur les salaires versés en 2013. Sur les salaires de 2014, le comité de suivi estime que le crédit d'impôt se montera cette année à 18,2 milliards pour atteindre les années suivantes près de 20 milliards par an.

Le comité constate que le CICE a permis d'améliorer les marges des entreprises et de baisser le coût du travail mais il considère qu'il n'est pas encore possible de

faire un bilan de son utilisation par les entreprises. Il faudra attendre le milieu de l'année 2016 pour qu'il publie un premier bilan de cette utilisation.

C'est dire que l'impact de ces milliards sur l'emploi est loin d'être évident. D'ailleurs, rien qu'à voir la progression continue du chômage, on sait bien que le patronat empoche l'argent mais ne crée pas d'emplois.

D.C.



Paul Galois

LEUR SOCIÉTÉ

Lycées : les classes de seconde saturées

Les classes de seconde en lycée général et technologique ont dépassé leurs capacités maximales dans de nombreux établissements. Alors que cette classe est considérée comme l'une des plus difficiles parce que les jeunes sortant de collège y sont vite perdus, ces sureffectifs sont bien sûr et avant tout préjudiciables aux élèves.

C'est de nouveau la fameuse hausse démographique de l'an 2000 qu'invoque le gouvernement pour expliquer ce dysfonctionnement. Il y aurait environ 35 500 élèves supplémentaires, s'ajoutant aux 26 000 de l'an dernier. Mais cette hausse démographique a bon dos. Elle a permis successivement de justifier les classes surchargées en primaire,

puis en collège. Depuis, le gouvernement aurait pu anticiper!

Au fond, le vrai problème est que le ministère de l'Éducation nationale ne recrute pas assez d'enseignants et n'ouvre pas assez de classes. D'après le syndicat enseignant Snes, sur les 54 000 postes censés compenser la suppression de 70 000 postes du gouvernement Sarkozy, seuls 31 500 ont été finalement créés.

Dans de nombreux endroits, les enseignants sont donc obligés de pousser les murs pour accueillir les élèves. Dans la seule académie de Créteil, 200 élèves de lycée n'avaient toujours pas d'affectation treize jours après la rentrée. Combien à l'échelle du pays?

Aline Urbain

Bois-de-Céné (Vendée) : réouverture d'une école publique

Depuis quarante-huit ans, Bois-de-Céné, en Vendée, n'avait plus d'école publique. Les parents n'avaient d'autre choix que d'inscrire leurs enfants soit dans une commune voisine, s'ils voulaient les mettre dans le public, soit à l'école privée de leur ville. Un collectif de parents se battait depuis des années pour la réouverture d'une école publique, c'est enfin chose faite à cette rentrée scolaire. Cela correspond à un besoin réel puisque, après s'être fait tirer l'oreille, le rectorat a accepté l'ouverture de trois

classes, et 59 enfants y ont été inscrits.

Bois-de-Céné est loin d'être la seule ville qui ne dispose que d'établissements scolaires privés, majoritairement catholiques, alors qu'il y aurait un nombre d'enfants largement suffisant pour ouvrir une école publique. La FCPE, la principale fédération de parents d'élèves, dénonce le fait que plus de 520 communes sont dans cette situation, sans compter les collèges et les lycées. À part ça, l'État se pose en défenseur de la laïcité...

M.L.

École Paul-Langevin, Vitry-sur-Seine : non aux classes surchargées

Lundi 21 septembre, réunis en assemblée générale, une cinquantaine de parents d'élèves ont décidé de bloquer et d'occuper l'école Paul-Langevin de Vitry-sur-Seine pour protester contre les classes surchargées en maternelle (plus de 30 élèves en moyenne) et en élémentaire.

Des logements neufs ont été construits dans le quartier mais l'inspection académique, alertée depuis janvier, n'en a pas tenu compte. Aujourd'hui, il y a trop d'enfants dans les classes et il est impossible de s'occuper des élèves en difficulté. Mais ce n'est pas le problème des responsables de l'inspection, qui affichent une attitude arrogante. Les parents se sont entendu répondre que 30 élèves par classe, c'était « normal » pour une école n'appartenant pas à un réseau d'éducation prioritaire. À un parent qui soulignait que chaque enfant ne disposerait même pas d'une



chaise et d'une table, il a été répondu : « *Ce n'est pas indispensable en maternelle.* »

À la suite d'un premier blocage de la cour par les parents, l'inspection a demandé, de façon complètement illégale, aux enseignants de l'école de signer une déclaration se désolidarisant du mouvement pour ne pas subir des retraits sur salaire. Au même moment, il était dit aux parents que ce n'est pas avec des méthodes comme celles-là qu'ils obtiendraient quoi que ce soit, qu'on ne négociait pas « sous la pression ».

Dans un premier temps, les parents ont suspendu leur blocage pour laisser le temps à la responsable de l'inspection de faire un « recomptage » des enfants dans les classes. Mais justement, la pression étant retombée, le verdict est vite arrivé : rien ne sera fait. Les parents, avec le soutien des enseignants, ne se sont pas laissé intimider et ont décidé de passer à un blocage complet et à l'occupation de l'école. Ils exigent l'ouverture d'une classe en maternelle et une en élémentaire.

Correspondant LO

Riedisheim (Haut-Rhin) : contre le manque de moyens dans l'éducation

Depuis la rentrée, des parents d'élèves sont mobilisés pour dénoncer les classes surchargées dans les écoles, et le manque d'animateurs pour un périscolaire de Riedisheim, dans l'agglomération mulhousienne. Dans deux écoles maternelles, les effectifs se montent à 34 et 35 enfants par classe. Dans une école primaire, une classe a été fermée et il manque un professeur pour une section bilingue français-allemand.

Avec trois associations, les parents se sont retrouvés dès le vendredi 4 septembre en manifestant

à une centaine devant la mairie et dans les rues de la ville. Certains poursuivaient le lendemain pour faire signer une pétition auprès de la population, et pour se faire entendre lors du discours du maire dans le cadre d'une fête locale.

Une nouvelle manifestation a eu lieu le 9 septembre, tandis que le recteur de l'académie faisait la sourde oreille aux revendications des parents : l'ouverture de deux classes en maternelle. Pour le moment, il se contente de répondre qu'il n'a pas trouvé de professeurs pour cela.

L'une des structures

périscolaires de la ville connaît les mêmes manques de moyens. Ainsi récemment, quatre animatrices devaient encadrer 78 enfants pour le repas de midi qui nécessite un déplacement dans une cantine ; et elles étaient deux pour 45 enfants après l'école, alors que le seuil légal est d'un animateur pour 14 enfants.

Finalement la mobilisation des parents a payé : mercredi 23 septembre, l'inspection académique leur annonçait l'ouverture de deux classes en maternelle.

Correspondant LO

Pontoise : les Femen manifestent pour l'égalité

Deux militantes Femen ont été violemment expulsées du Salon musulman qui se tenait à Pontoise samedi 12 septembre, après être montées sur la scène pour protester contre la misogynie véhiculée par des imams.

Le Salon était consacré cette année à « la femme musulmane » et, parmi les conférenciers se trouvaient plusieurs imams

connus pour la virulence de leurs diatribes contre les femmes. Ce jour-là, se sachant filmés, les orateurs avaient cependant jugé préférable de tempérer leurs propos, demandant seulement aux hommes d'avoir un comportement exemplaire avec les femmes « à l'exemple de Mahomet qui ne les battait pas », ce qui n'a pas empêché le service d'ordre d'expulser les deux

militantes Femen en les frappant, aux cris de « sales putes » ou de « *il faut tuer ces salopes* ».

L'un des imams présents s'était élevé il y a quelques années contre « les femmes sans honneur » qui sortaient sans leur voile et dont le visage sera « *tourné et retourné dans les feux de l'enfer* ». Un autre, lui, n'avait pas hésité à les qualifier de « *fornicatrices* »

lorsqu'elles osent se mettre du parfum. Et que dire de celles qui se refusent à leur mari « *sans raison valable* » et que « *les anges maudissent toute la nuit* » ? Ces propos sont carrément un appel au viol, jugé légitime par ces frustres rétrogrades puisque commis par le mari!

Les Femen ont été poursuivies plusieurs fois pour leurs actions seins nus

visant à dénoncer les oppressions dont les femmes sont victimes. Mais en France, il semblerait qu'un individu, que ce soit au nom d'une religion ou tout simplement par bêtise viscérale, puisse impunément insulter une femme et déclarer que sa place est celle d'esclave d'un homme, ce contre quoi il est indispensable de lutter.

Marianne Lamiral

Accueil des migrants : discours et réalité

Hollande, Valls et leur ministre de l'Intérieur Cazeneuve ont pris, ces dernières semaines, une pose vertueuse sur l'accueil des réfugiés syriens. Les médias ont d'ailleurs complaisamment relayé cette propagande gouvernementale destinée à faire croire que malgré tout la France était bien une terre d'asile.

Mais loin des caméras des journaux télévisés de 20 heures, des travailleurs qui vivent et travaillent ici font des queues interminables pour simplement accéder au guichet des préfectures pour déposer une demande de papiers et de permis de séjour.

Le 15 septembre, des associations ont dénoncé l'État, devant le tribunal administratif de Marseille pour les « conditions d'accueil indignes » des étrangers à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Elles ont produit le témoignage d'une femme de 75 ans venue faire la queue dehors à 3 heures du matin, ce qui est déjà trop tard pour espérer atteindre le guichet, et revenue la nuit suivante à minuit pour découvrir qu'elle était 56^e alors que seuls les douze premiers sont

certaines de voir leur dossier examiné.

Toutefois un dossier examiné ne veut pas dire qu'il est traité, et encore moins que la situation des demandeurs est régularisée. Ainsi un homme a fait la queue deux nuits et un jour, manquant bien sûr son travail, pour au bout du compte s'entendre dire de revenir

un autre jour pour défaut de timbres fiscaux, la préfecture ne l'autorisant pas à revenir un quart d'heure plus tard avec les timbres.

Quant aux réfugiés qui veulent se diriger en Grande-Bretagne, l'État français dresse devant eux plusieurs ceintures de barbelés et compagnies de CRS et les laisse croupir dans la « jungle » de Calais. Le terme « *jungle* » laissant juste entrevoir leurs conditions de vie misérables.

La réalité est très éloignée des postures de m'astu-vu sur fond de discours sur les droits de l'homme...

Lucien Déroît



Des files d'attente à n'en plus finir, la nuit devant les préfectures

Contrôle des frontières : surenchère de Le Pen à Valls

Après que l'Allemagne a rétabli le contrôle à ses frontières, un certain nombre de politiciens ont trouvé une nouvelle occasion de se livrer à une surenchère sur le terrain du nationalisme.

Marine Le Pen, démagogue en chef dans le domaine, a agité la menace d'une « invasion » comparable à celles des barbares du 4^e siècle et a comparé les immigrés à un cancer. Sarkozy, lui, s'est prononcé pour la suspension générale de la libre circulation des ressortissants non européens et pour la renégociation des accords de Schengen. Il sait très

bien que ces accords, censés garantir la libre circulation des citoyens de l'Union européenne, prévoient aussi la limitation de cette liberté, comme l'a rappelé l'exemple récent de l'Allemagne. Mais, dans sa concurrence électorale avec le FN, il est prêt à toutes les démagogies.

Pour ne pas être en reste, Valls a assuré que le gouvernement n'hésiterait pas à rétablir les contrôles aux frontières du pays en cas de besoin, et qu'il entendait agir avec « *maîtrise et fermeté* ».

Toutes ces déclarations alimentent des idées non seulement crasseuses, mais

dangereuses pour tous les travailleurs. Ceux qui les propagent voudraient diviser les exploités en faisant croire à ceux qui vivent dans ce pays qu'ils sont en concurrence avec ceux qui essaient d'y venir. Mais le chômage, le manque de logements, la misère qui se développe, les migrants n'y sont pour rien ! Les responsables sont les patrons licencieurs et tous les politiciens à leur service, de droite comme de gauche, qui, une fois au pouvoir, font payer la crise aux travailleurs et aux classes populaires.

Nicolas Carl

France-Suisse : traverser la frontière pour travailler

Fermer les frontières est aussi absurde que réactionnaire. La frontière franco-suisse, par exemple, est traversée chaque jour par des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers français, et ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis au moins quarante ans.

Il a même explosé depuis qu'en 2002 la Suisse a passé des accords bilatéraux avec les pays de l'Union européenne. De 20 000 en 1976, les travailleurs frontaliers français sont passés

aujourd'hui à près de 60 000.

Depuis plusieurs années, des partis de droite et d'extrême droite suisses cherchent à exciter la haine contre les frontaliers qui prendraient les emplois des travailleurs suisses, et réclament de fermer la frontière. C'est le cas contre les frontaliers italiens dans le canton italophone du Tessin, et c'est le cas contre les frontaliers français, qui ont une place importante dans l'économie genevoise. Dans le canton de Genève, ils représentent

plus de 20 % de la population active et même près de 30 % des effectifs dans certains services publics comme les hôpitaux ou les transports. Une fermeture de cette frontière aurait des conséquences graves tant d'un côté que de l'autre.

La vie et la recherche d'un emploi obligent à se déplacer et parfois à traverser des frontières, parfois définitivement, parfois quotidiennement. Les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, sont

Les mains sales du Front national

Le trésorier du Front national a été mis en examen pour complicité d'escroquerie aux dépens de l'État, ainsi que six responsables du parti ou proches de Marine Le Pen. Surfaturations, abus de biens sociaux, fausses factures et emplois fictifs, les enquêtes se multiplient contre ces politiciens se prétendant « mains propres et tête haute ».

La principale affaire cible Riwal, une société contrôlée par un proche de Marine Le Pen. Riwal a vendu aux candidats du FN aux élections législatives de 2012, des « kits de campagne » à un prix exorbitant : 16 650 euros pour des tracts, des affiches et un site web. Les candidats empruntaient cette somme à... Jeanne, un microparti contrôlé par Marine Le Pen. Somme que l'État remboursait aux

candidats qui atteignaient les 5 % des suffrages, au titre des frais de campagne. La justice estime à dix millions d'euros la somme détournée par ce montage.

Et voilà donc le Front national pris la main dans le pot de confiture et mis en examen, comme un de ces vulgaires partis de « l'establishment UMPS » que le FN dénonce tout en rêvant d'y être intégré. Se servir dans les caisses de l'État, considérer les impôts comme une cagnotte à piller par tous les moyens imaginables, c'est le comportement habituel des bourgeois et des politiciens à leur service, ce que sont les Le Pen et leurs complices. En attendant d'avoir peut-être accès un jour à la grande mangoire gouvernementale, ils se font déjà les dents à leur niveau.

Camille Lulle

Troyes : le baratin de Baroin

François Baroin, à la tête de l'Association des maires de France, même s'il affiche son accord avec le droit d'asile, a eu le culot de prétendre que la ville de Troyes ne peut plus accueillir de migrants car elle en accueillerait déjà beaucoup plus qu'ailleurs et que, de ce fait, il n'y aurait plus de place. C'est lui qui, il y a quelques années, avait fermé l'accueil Baltet de Troyes, l'abri de nuit, le vestiaire et la cantine sociale, réduisant ainsi la capacité d'accueil pour des personnes et des familles à la recherche d'un logement.

Ministre de Sarkozy, Baroin avait entériné la politique de réduction des régularisations, qui s'est traduite, à Troyes comme ailleurs, par des situations dramatiques. Les personnes sans papiers restent dans les centres d'accueil

pendant des mois et des années, provoquant la saturation du système.

Baroin est resté sourd aux demandes des travailleurs sociaux du SIAO et des associations comme les Restos du Cœur, le Secours populaire et la Croix-Rouge ainsi qu'à celles des enseignants, militants syndicaux ou politiques qui mettaient en garde contre les conséquences dramatiques d'un dispositif d'hébergement d'urgence complètement saturé. Et il n'a pris aucune mesure à la suite de la manifestation de 200 personnes de mars dernier contre l'annonce de la préfecture de l'Aube de ne plus financer les places d'hébergement d'urgence hivernales.

Dans le concert d'hypocrisie, Baroin a sa place sur les marches du podium.

Correspondant LO

une seule et même classe sociale qui n'a aucun intérêt à se laisser diviser par

les frontières, ni physiquement, ni moralement.

Pierre Royan



Burkina Faso : un nouveau coup d'État manqué

Au Burkina Faso, les militaires du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) se sont emparés du pouvoir dans la nuit du 16 au 17 septembre pour le remettre à leur ancien chef, Gilbert Diendéré, qui fut le bras droit du dictateur déchu Blaise Compaoré. La réaction de la population contre le putsch a été immédiate. De son côté François Hollande, représentant de l'impérialisme français qui tient le Burkina sous sa coupe, a proclamé son désaveu. Enfin, après plusieurs jours, les chefs de l'armée burkinabée ont marché contre les putschistes.

Le Régiment de la sécurité présidentielle (RSP) constituait la garde rapprochée de Blaise Compaoré, renversé par le soulèvement populaire d'octobre 2014, mais a continué d'imposer sa présence menaçante après la fuite du dictateur. Les nouveaux dirigeants prétendant assurer la transition vers un régime démocratique ont reculé à trois reprises devant sa dissolution, réclamée avec force par les organisations à l'origine du soulèvement contre Compaoré.

Un coup d'État prévisible

Les 1 300 hommes surarmés du RSP faisaient planer depuis des mois la menace d'un coup d'État. Gilbert Diendéré qui fut l'exécutif des basses œuvres de Compaoré, menait déjà les hommes qui assassinèrent le dirigeant nationaliste radical Thomas Sankara en 1987, permettant à Compaoré d'instaurer sa dictature. Depuis lors, il a trempé dans tous les crimes du régime. Derrière Diendéré

se profilait le retour au pouvoir du clan Compaoré. Son premier geste a d'ailleurs été d'annuler l'interdiction



Des manifestants à Ouagadougou en septembre 2015

faite aux membres de l'ancien parti de Compaoré, le CDP, de participer aux prochaines élections présidentielle et législatives.

La sinistre réputation du RSP ne suffit cependant pas à intimider la population. Dès le lendemain du coup d'État, des manifestations ont eu lieu et ont été durement réprimées. Le RSP a ouvert le feu, tuant plusieurs manifestants. Dans le reste du pays, où le RSP n'a pas pu étendre

son emprise, les mouvements de protestation ont pris de l'ampleur, en particulier à Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays. Les villas des personnalités de l'ancien régime ont été brûlées. La grève générale appelée par les syndicats a été massivement suivie. Les travailleurs burkinabés et la jeunesse du pays ne veulent à aucun prix que soit mis fin aux espoirs suscités par le renversement de Compaoré, et ils sont prêts à risquer leur vie pour cela.

La situation des classes pauvres ne s'améliore pas

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres d'Afrique, et c'est aussi cette misère qui nourrit le sentiment de révolte. La majeure partie de la population est composée de paysans qui doivent cultiver une terre ingrate, à tel point que l'émigration vers la Côte d'Ivoire voisine ou l'Europe est bien souvent

la seule solution pour survivre. Les rares ressources du pays, comme ses mines d'or, sont pillées par les trusts impérialistes. La population est étranglée par le prix des produits alimentaires et de l'essence.

Le Collectif contre la vie chère, composé de syndicats et d'associations, a été l'un des principaux artisans du renversement de Compaoré, et il a continué son action après la chute du dictateur. « *Les produits de première nécessité (huile, maïs, riz, sucre...) demeurent inaccessibles à la grande masse de la population. La faillite de l'école et de la santé, ainsi que la crise du logement et de l'énergie restent sans solution* », constataient ses représentants le 15 septembre dernier. La haine envers les proches du dictateur renversé, leur corruption et leur luxe ostentatoire, en est d'autant plus forte.

Les travailleurs burkinabés ne peuvent compter que sur eux-mêmes

Depuis la chute de Compaoré le gouvernement français pilote une « transition », selon la formule déjà utilisée au Mali et en Centrafrique. Celle-ci devait permettre, à l'issue d'élections prévues initialement le 11 octobre, l'élection d'un président et la mise en place d'un gouvernement estampillé démocratique, avec ou sans

anciens amis de Compaoré, mais avant tout complice de l'impérialisme français. Le coup d'État intempestif de Diendéré a troublé ce beau plan, et c'est pourquoi Hollande l'a condamné, même s'il pourrait s'accommoder le cas échéant d'un nouveau dictateur comme il l'a fait de Compaoré pendant vingt-sept ans.

L'Union africaine, elle, a délégué les présidents sénégalais Macky Sall et béninois Boni Yayi. Ils ont accouché d'un protocole d'accord qui demandait certes aux putschistes de se retirer, mais donnait satisfaction à leurs deux principales revendications : l'éligibilité des anciens amis de Compaoré et le maintien du RSP. Ce protocole a été aussitôt hué par la population. Quant aux chefs de l'armée burkinabée, ils ont fini par mettre leurs troupes en marche vers Ouagadougou, afin d'obtenir la reddition des troupes du RSP.

Face au coup de force, la population burkinabée a une nouvelle fois prouvé sa capacité à se mobiliser. Mais la bataille de clans qui fait rage depuis la chute de Compaoré et qui a finalement débouché sur le coup d'État de Diendéré, montre aussi que cette mobilisation est la seule garante contre l'instauration d'une nouvelle dictature. Les chefs militaires qui ont fini par prendre parti contre Diendéré ne valent en effet pas mieux que lui.

Daniel Mescla

Maroc : Hollande et son ami le roi

Hollande a passé deux jours au Maroc, en visite officielle d'amitié, selon les mots de l'Élysée. La France est le premier investisseur dans le pays, et – c'est bien le moins pour l'ancienne puissance de tutelle – 750 filiales de grands groupes capitalistes y prospèrent.

C'est donc surtout en voyageur de commerce que le président, flanqué de représentants de Veolia, Suez, Renault, de Guillaume Pépy et du « paysan » capitaliste Xavier Beulin, est allé renouer des liens quelque peu distendus, officiellement en tout cas. Depuis que des

plaintes pour tortures, déposées en France, avaient conduit à la convocation à Paris en février 2014, de Hammouchi, le chef du contre-espionnage marocain, Mohammed VI battait froid la diplomatie française. Une visite à Rabat du ministre de l'Intérieur, une

promesse de légion d'honneur pour Hammouchi en tant que spécialiste de la lutte contre le terrorisme, ainsi que d'autres tentatives de rapprochement n'avaient pas suffi. Après l'affaire rondement menée des deux journalistes français accusés de chantage à l'égard du roi, la visite de Hollande était un pas supplémentaire dans la reconstruction de relations normalisées.

L'enjeu est de taille : outre l'usine Renault de

Tanger déjà rentable, une autre usine automobile, de PSA cette fois, doit être installée à Kénitra, ainsi qu'un centre de maintenance du futur TGV marocain, dont deux voitures ont déjà été vendues par Alstom.

Que pèsent alors les droits de l'homme bafoués, les arrestations systématiques de manifestants et de militants, les emprisonnements dans le centre secret de Tamara, et la torture toujours employée par la police du dictateur ?

La petite rosette, à nouveau promise à Hammouchi par Hollande, ne coûte rien en effet. Mais elle a de quoi faire perdre toute illusion envers le PS, s'il en restait, à ceux qui au Maroc se battent contre la dictature et la misère qu'elle entretient au profit du roi, de sa clique et des capitalistes français, amis de tous ceux, quels qu'ils soient, qui soignent leurs bénéfices.

Viviane Lafont

Volkswagen : le diesel était presque trop propre

Le géant de l'automobile Volkswagen est accusé d'avoir délibérément contourné les tests de pollution pratiqués aux États-Unis pour que les moteurs diesel de ses véhicules soient homologués non polluants. Ainsi, ils ne dépassaient pas, pendant les tests tout du moins, les seuils de pollution autorisés.

La fraude, qui dure depuis 2009, consistait à équiper les voitures d'un petit logiciel programmé pour déclencher un mécanisme interne de limitation des gaz polluants quand la voiture était soumise à un test, puis désactiver ce mécanisme antipollution dès le test terminé. Ce système aurait permis que les voitures en question émettent jusqu'à 40 fois plus de gaz toxiques que le seuil autorisé, tout en passant avec

succès les tests.

La direction de Volkswagen, qui quelque temps auparavant vantait les mérites de son « Clean Diesel » (« diesel propre ») dans des publicités, n'a pu faire autrement que d'exprimer ses « profonds regrets ». Elle a dû arrêter les ventes de véhicules diesel aux États-Unis, va devoir rapatrier près de 500 000 véhicules et peut-être payer une forte amende pour cette fraude manifeste.

Volkswagen s'est fait prendre la main dans le sac aux États-Unis et avoue maintenant que le système équipe 11 millions de véhicules dans le monde, mais les connaisseurs du secteur automobile s'accordent à penser que la fraude ne se limite probablement pas au seul groupe Volkswagen, car il est très facile à mettre en place. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un groupe de l'automobile est ainsi mis en cause. Dans les années 1990 déjà, sept constructeurs de moteurs diesel avaient dû verser un milliard de dollars d'amende à l'État américain pour avoir utilisé des outils trompant les contrôles antipollution. En novembre 2014,

les constructeurs sud-coréens Hyundai et Kia ont été condamnés pour avoir sous-estimé les consommations de carburant de leurs véhicules. Il y a quelques jours, General Motors était accusé d'avoir tenté de dissimuler sur ses véhicules un défaut mécanique pouvant avoir des conséquences mortelles.

Même quand ils restent dans la légalité, les constructeurs automobiles usent de divers stratagèmes pour que les tests réalisés en laboratoire avant la commercialisation donnent des résultats conformes aux normes mais bien inférieurs, en matière de consommation de carburant ou de pollution, à ceux d'un véhicule

en cours d'utilisation normale. Plusieurs études indépendantes ont montré ce décalage concernant les émissions de gaz polluants, qui peuvent être cinq fois, et même jusqu'à 22 fois plus élevées en conduite réelle qu'en laboratoire.

Dans l'automobile comme dans tout autre secteur industriel, la préoccupation n'est ni la santé des utilisateurs ni la préservation de l'atmosphère, mais le profit. Les constructeurs automobiles accumulent ainsi des milliards, non seulement en exploitant les ouvriers, mais aussi en dupant les consommateurs, avec la complaisance des gouvernements.

Valérie Fontaine

États-Unis : le cancer de la finance

La banque centrale américaine, la FED, a une nouvelle fois renoncé à augmenter ses taux d'intérêt sur l'argent mis à la disposition des banques, qui sont proches de zéro (entre 0 et 0,25 %) depuis 2009. Suite à la crise financière de 2008, les taux avaient ainsi été abaissés et voilà plus de deux ans que la FED évoque la nécessité de les augmenter progressivement mais repousse sans cesse la décision.

Sous prétexte de favoriser la relance de l'économie, la banque centrale a prêté des centaines de milliards pratiquement gratuitement. Toute l'économie a été mise sous perfusion. Le résultat n'a pas tant été la reprise économique, toujours annoncée

mais pas vraiment effective, qu'un gonflement des profits, une frénésie spéculative au moins aussi folle qu'avant le crash mais avec des sommes de plus en plus énormes.

Remonter les taux d'intérêt, faire payer à ses débiteurs des intérêts sur les

sommes astronomiques que la FED leur a prêtées : voilà qui pourrait, sinon casser une reprise qui n'existe guère, du moins provoquer l'écroulement d'un certain nombre de bulles spéculatives, la faillite de débiteurs dans l'incapacité de continuer à emprunter pour payer leurs dettes, une crise de confiance généralisée comme en 2008 et le blocage de tout le système.

C'est la crainte que le système tombe ainsi dans le coma si on lui ôte sa perfusion qui a fait reculer une fois de plus la FED. Aussi progressivement puisse-t-elle s'y prendre,

le risque est la chute des Bourses, les retraits massifs des capitaux prêtés à des États très endettés, une panique financière qu'il serait peut-être bien difficile d'enrayer.

Mais la FED craint aussi que le fait de ne pas relever les taux d'intérêts soit interprété comme le constat que l'économie va plus mal que ce que les gouvernements voudraient faire croire. Il semble que cela ait été le cas puisque les Bourses européennes étaient en baisse après sa décision.

Pourtant, la présidente de la FED avait pesé ses mots et évoqué – une fois de plus – une remontée des

taux d'intérêt d'ici la fin de l'année !

Les possesseurs de capitaux savent bien que leur système a mis toute l'économie au bord du gouffre et qu'un rien pourrait déclencher une catastrophe. Ils savent bien que tous les remèdes n'ont servi qu'à aggraver le mal et, comme ils n'y peuvent rien, leur seule ligne de conduite c'est « après moi le déluge ». Ils sont des parasites inutiles et dangereux. Il serait grand temps qu'on leur fasse quitter la scène.

Dominique Chablis

Voyages : show papal à Cuba

Jorge Mario Bergoglio, un Argentin qui a choisi Francisco comme nom d'artiste et désormais installé à Rome, au Vatican, a passé un week-end de trois jours à Cuba. Appelé communément « papa », bien qu'il n'ait pas d'enfant connu, il est venu encourager le régime cubain à poursuivre son rapprochement avec les États-Unis, encore que, depuis cinquante-cinq ans, c'est Washington qui s'y refusait et d'ailleurs maintient encore le blocus économique qui étouffe le peuple cubain.

Comme d'habitude,

Francisco a dit la messe, cette fois place de la Révolution et pas place Saint-Pierre. Il en a profité pour sermonner les dirigeants cubains invités à ne pas confondre « servir la population » et « se servir ». Il était moins donneur de leçons quand la dictature militaire sévissait en Argentine. Et, en bon jésuite, il ferme les yeux sur le fait que ce conseil vaut pour tous les dirigeants de la planète, dont bien peu ont su mettre en place, comme Cuba, un service public de santé et d'éducation envié en Amérique latine.

Pendant trois jours, les commentateurs des médias ont vilipendé la dictature castriste, mais ils trouvent normal que le pape continue d'être élu par des cardinaux gâteux réunis à huis-clos comme au Moyen Âge.

Francisco a aussi rendu visite à Fidel qui, espiègle, lui a offert un livre d'entretien avec un théologien de la libération influent dans l'île ; histoire de rappeler au porte-parole du Vatican que l'Église a exclu de ses rangs ces théologiens jugés trop proches du peuple.

J.F.



Municipalités en faillite : l'État ne demande pas de comptes aux banques

Alors que les emprunts toxiques étranglent financièrement de nombreuses collectivités locales, l'État leur fait un chantage : les aider à maintenir la tête hors de l'eau, à condition de ne pas poursuivre les banques prédatrices qui les ont mises à genoux.

Environ 1 500 municipalités, et quelques départements comme l'Ain et la Seine-Saint-Denis, s'étaient fait convaincre par les banques, dans les années 1990 et 2000, de leur emprunter de l'argent à des taux variables. Ces

prêts à bas taux au début ont vu ensuite les intérêts, indexés sur des formules financières incompréhensibles, exploser et devenir hautement toxiques. Ainsi la petite commune de Saint-Cast-le-Guildo dans les Côtes-d'Armor, avait

souscrit un produit appelé « Tofix » de façon frauduleuse par Dexia et se retrouve à devoir rembourser à cette banque des intérêts de près de 800 000 euros par an jusqu'en 2032 alors qu'elle ne doit plus que 3 millions de capital.

Ces jours-ci, 700 collectivités, ayant sollicité l'aide de l'État pour éviter de faire faillite, vont savoir quel montant d'argent public va leur être alloué. Car le gouvernement n'envisage absolument pas

pour boucher ces trous financiers de prendre l'argent que les banques accumulent, ou avec lequel elles spéculent. Il veut même sauver la mise aux banques. En effet pour toucher cette aide, les municipalités doivent renoncer à poursuivre les banques en justice pour défaut d'information sur les produits financiers toxiques qu'elles leur ont fait avaler.

La banque Dexia a été la grande spécialiste de cette arnaque aux finances

publiques locales, ce qui n'a pas empêché les États français, alors sous Sarkozy, et belge, de la sauver en 2008 pour un coût de 6 milliards d'euros.

Sous Hollande, c'est pareil : il est hors de question de demander des comptes aux banques. Peu importe que des villes soient en faillite, du moment que le système financier peut tranquillement continuer son pillage d'argent public.

Lucien Déroît

Territoriaux de La Rochelle : mobilisation contre les sales coups du maire

Les agents de la ville de La Rochelle, du Centre communal d'action sociale et de l'agglomération se sont retrouvés à près de cinq cents (du jamais-vu) à une réunion d'information syndicale mardi 15 septembre, à l'appel de la CGT, de Sud, et d'une partie de la CFDT. La colère était très vive contre le maire Jean-François Fontaine et son équipe, dont le directeur général des services, un énarque issu du ministère des Finances, recruté pour ses compétences supposées à tailler dans le vif des effectifs.

En un an et demi, le nouveau maire, un dissident PS, a déjà fermé le restaurant des services techniques, supprimé des dizaines d'emplois d'agents territoriaux par des départs à la retraite non remplacés et licencié de nombreux contractuels, dont sept agents d'école maternelle formant une brigade de remplacement.

Des services et ateliers entiers sont menacés ou en cours de disparition, comme la serrurerie, la maçonnerie et la menuiserie des services techniques, et de nombreux agents sont remplacés par des précaires. Et pour supprimer plus de postes encore, il est envisagé d'augmenter le temps de travail annuel des agents jusqu'au maximum légal de 1 607 heures, ce qui revient à leur voler les dix jours de congés annuels qu'ils avaient gagnés sous l'ancien maire Michel Crépeau : « *L'augmentation du temps de travail [...] pourrait en partie compenser l'absence de remplacement de tous les agents* ». Une

dernière attaque vise les heures de délégation, qui seraient réduites au minimum légal, et les locaux de syndicats.

S'il croyait ainsi faire taire la contestation, le maire a été vite avisé : son bureau assiégé par les 500 agents qui quittaient la réunion syndicale, il fut hué copieusement quand il tenta de prendre la parole. Lors d'une grève trois jours plus tard, 650 agents envahirent le Grand pavois, salon nautique dont le maire,

patron des chantiers navals Fontaine-Pajot, fait un étendard pour son entreprise comme pour sa ville, sur le plus grand port de plaisance de la côte atlantique, dont il a inauguré l'extension pour un coût de dizaines de millions d'euros. Là encore, des travailleurs lui ont crié leur colère.

De nouvelles actions sont prévues, à échéances rapprochées : à l'occasion des prochains conseils communautaire et municipal, pour commencer (les 24 et 28 septembre). La poursuite du mouvement et la détermination des agents sont la meilleure chance de faire reculer le maire et son équipe, et d'entraîner les agents d'autres villes, soumis à des attaques similaires au prétexte de la baisse des dotations de l'État.

Correspondant LO

Patrick Drahi : la baudruche gonflée par les banques

La nouvelle coqueluche de la presse économique et de la finance, Patrick Drahi, dirigeant de la société Altice, contrôlant Numéricable, SFR, et un certain nombre d'organes de presse, a racheté le quatrième câblo-opérateur américain, Cablevision, pour 17,7 milliards de dollars après s'être déjà offert une autre entreprise du même secteur en mai dernier pour 9 milliards de

dollars. En un an, Drahi a réalisé quatre grosses acquisitions pour une valeur totale de presque 50 milliards d'euros. Sa fortune personnelle a gonflé dans le même temps, puisque, estimée à 15 milliards d'euros, elle le hisserait en troisième position du palmarès des fortunes françaises.

Mais Drahi n'achète pas avec son argent mais avec celui que lui prêtent des banques comme Goldman

Sachs, JP Morgan, BNP Paribas. Son succès se construit donc sur un endettement gigantesque.

En fait, toutes ces opérations financières sont payées par les travailleurs des entreprises que Drahi rachète. C'est même la seule garantie qu'il donne à ses créanciers. « *Je n'aime pas à payer les salaires. Je paye aussi peu que possible* », a-t-il déclaré lors d'une conférence à New-York

le 17 septembre. Cela a le mérite de la clarté et c'est finalement la seule recette de son succès : les banques prêtent sans compter, Drahi s'endette pour acheter et la facture est présentée aux travailleurs en imposant bas salaires et licenciements, jusqu'à ce que la bulle financière qu'il contribue à créer avec d'autres éclate. Mais pour ces gens-là, c'est après eux le déluge.

Boris Savin

Ruptures conventionnelles : licenciements nouvelle manière

Les chiffres officiels sont tombés : en juillet le nombre de ruptures conventionnelles du contrat de travail a atteint 3 321, soit un rythme de près de 400 000 sur l'année. Cette procédure est censée être la conclusion d'un « accord » entre le salarié et l'employeur pour un licenciement qui, en théorie, ne pourrait plus être contesté.

Car si le patron peut toujours refuser une telle convention lorsque le salarié la propose, la situation est bien plus délicate pour le salarié face aux menaces qui pèsent sur lui. Dans la réalité cela permet au patron de faire le chantage suivant : ou vous acceptez d'être mis à la porte avec un petit quelque chose, ou sinon ce sera pire.

Et c'est cette facilité donnée aux licenciements qui explique que depuis que cette procédure a été introduite en 2008, elle n'a cessé de concerner un nombre toujours plus grand de salariés. À tel point qu'aujourd'hui elle représente près de 20 % de l'ensemble des ruptures de contrat de travail, soit deux fois plus qu'en 2009.

Mais si certains responsables parlent d'abus, les seules décisions prévues par le gouvernement pour faire baisser le nombre de ruptures conventionnelles seraient de rendre les licenciements sans motif encore plus accessibles ! Il n'y a vraiment rien à attendre de ce côté-là.

Paul Sorel

Cheminots étrangers : la SNCF condamnée pour discrimination

Le 21 septembre, 800 travailleurs marocains ont obtenu devant le conseil des prud'hommes de Paris la condamnation de la SNCF pour discrimination dans l'exécution du contrat de travail et des dommages et intérêts de 150 000 à 230 000 euros par plaignant.

Dans les années 1970, la SNCF a recruté plusieurs milliers de travailleurs, en particulier au Maroc, pour les affecter à des travaux très physiques, souvent sur la voie. La « clause de nationalité » interdisait l'embauche au « cadre permanent », réservée aux travailleurs de nationalité française et récemment élargie aux ressortissants de l'Union européenne. Ils ont donc été embauchés sous des contrats de droit privé « pour travailleurs étrangers ». Ce type de contrat prévoyait bien que « *le travailleur étranger a droit au même régime de travail que les ouvriers français* » et qu'il doit « *recevoir à travail égal une rémunération égale à celle de l'ouvrier français de même catégorie* ».

En réalité, ils ont subi et subissent encore une discrimination. En effet, ils ne cotisent pas aux mêmes caisses de santé et de prévoyance, ne disposent pas de la médecine du travail, se voient par exemple appliquer les jours de carence en cas d'arrêt-maladie. Le déroulement de carrière, qui a permis à ceux qui ont le statut de cheminots de passer des examens et de changer de qualification, leur est inaccessible. Ils ont été cantonnés pendant toute leur carrière aux travaux les plus durs, à poser des rails, des traverses, à étaler le ballast, accrocher les locomotives été comme

hiver, souvent la nuit, avec les payes du bas de l'échelle.

Mais la pire discrimination est celle des pensions de retraite. Seulement 12 % de leur salaire brut était versé en cotisations par la SNCF à la caisse de retraite, contre 32 % pour un cheminot français. Les « chibanis » (cheveux blancs en arabe maghrébin), comme on les appelle aujourd'hui, ont des pensions bien moins importantes en ayant travaillé en moyenne sept ans de plus que les autres cheminots. Certains sont contraints de continuer à travailler à 65 ans. Les pensions de réversion pour les veuves sont scandaleusement faibles.

Tout cela montre que la « clause nationale », ou encore la « préférence nationale » chère aux Sarkozy et Le Pen, quand elle n'est pas également agitée par le PS, n'est rien d'autre qu'un permis pour le patronat d'exploiter encore davantage une partie des travailleurs.

Le marathon judiciaire des cheminots étrangers a commencé en 2001, il y a quatorze ans. Entre-temps, beaucoup de travailleurs sont morts sans avoir pu obtenir gain de cause et réparation. La SNCF a utilisé tous les moyens pour gagner du temps et peut encore faire appel de ce jugement. Mais sa récente condamnation devant le conseil des prud'hommes est une victoire indéniable des « chibanis » contre la discrimination qu'ils ont subie, au quotidien, pendant quarante ans.

Christian Bernac



Société Générale : hausse des profits et des subventions contre suppressions d'emplois

La Société Générale a annoncé mardi 22 septembre le lancement d'un plan de suppression de 420 postes d'ici 2017 en France. Le but serait d'accroître sa « compétitivité » face à ses concurrents, grâce à la réalisation de 850 millions d'euros d'économies. En 2012, un précédent plan d'économies s'était traduit par la suppression de 1 500 emplois dans le monde, dont 880 en France.

Pour justifier ce nouveau mauvais coup, la banque aura du mal à faire croire à ses difficultés.

Question profits, en effet, tout va bien. Pour le deuxième trimestre 2015, elle a annoncé une augmentation de 25 % de ses bénéfices à 1,35 milliard d'euros. Sur l'année 2014, ils avaient augmenté de 30 %, à 2,69 milliards d'euros.

Il faut savoir que la banque a reçu de l'État,

grâce à la réduction de ses impôts au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), un cadeau de 26 millions d'euros en 2014 et de 38 millions d'euros en 2015.

C'est ce qui s'appelle toucher le beurre et, grâce au gouvernement, l'argent du beurre. Mais ce sont les contribuables et les travailleurs de la Société Générale qui payent.

J.-J.L.

Alstom-General Electric - Belfort : intérêt national, intérêt du capital

Le rachat par General Electric (GE) de la branche Énergie d'Alstom, employant entre 65 000 et 70 000 salariés dans le monde, 2 600 à Belfort, va être finalisé après les autorisations de la Commission européenne et des autorités américaines, tel que les actionnaires des deux groupes l'ont voulu.

Sur le produit de cette vente de 12 milliards, ceux d'Alstom vont pouvoir empocher dans l'immédiat plus de 4 milliards, dont un tiers pour le principal, Bouygues. Ceux de GE estiment, eux, à 3 milliards les gains supplémentaires résultant de la suppression des doublons et de l'augmentation de la productivité par des économies sur le dos des travailleurs, leurs emplois, les salaires, les conditions de travail.

Le gouvernement et GE ont démenti il y a quelques semaines que la fusion pourrait entraîner 10 300 suppressions d'emplois, dont 2 000 en France, données confidentielles d'un audit de GE.

Dans tous les secteurs d'Alstom, les travailleurs sont encore tenus dans l'ignorance de ces mauvais coups qui se préparent, mais les directions commencent à donner des précisions sur de prétendus sureffectifs, comme par exemple, 36 salariés sur les 80 travaillant dans la filiale Renewable (Hydraulique - Éolien). Les syndicats parlent, eux, de 1 500 emplois menacés en France. Et d'ores et déjà, des dizaines de prestataires des bureaux d'études ont été renvoyés, ainsi que des intérimaires.

Côté Transport, qui restera Alstom, c'est la même crainte de licenciements. Plus de 100 salariés sur 550 sont partis cette année en départ amiante, pénibilité ou mutation notamment à Reischhoffen, pendant que

la direction aggrave par tous les bouts les conditions de travail et de salaire.

En Suisse, les 6 500 salariés d'Alstom, qui font partie des mêmes filiales que ceux de Belfort, sont eux aussi confrontés aux mêmes menaces de suppressions d'emplois. 300 d'entre eux ont été vendus au groupe italien Ansaldo, soi-disant pour corriger la domination de GE en Europe sur le marché de la maintenance des centrales, mais les syndicats suisses tirent la sonnette d'alarme car Ansaldo ne s'engage au maintien des emplois que jusqu'en 2018.

Depuis l'annonce de cette vente d'Alstom à GE, les syndicats continuent de crier à « la braderie d'un fleuron de l'industrie française au profit des Américains » et demandent inlassablement à l'État d'entrer dans le capital d'Alstom pour soutenir une « politique industrielle », avec des marchés qui sauveraient les emplois. Cela revient à dire aux travailleurs qu'ils auraient des intérêts communs avec leurs exploiters capitalistes, et que le gouvernement ne serait pas aux ordres de ces gens-là.

Il est à souhaiter que les travailleurs, qu'ils soient exploités par Alstom ou GE, trouvent en eux-mêmes la force et les voies de la lutte pour leurs intérêts communs et pour imposer l'interdiction des licenciements.

Correspondant LO



Assistance publique – Hôpitaux de Paris : une journée contre le plan Hirsch

Comme prévu avant l'été par l'intersyndicale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), le 17 septembre a été une journée de grève et de manifestation pour rappeler le refus du personnel de perdre des jours RTT et de subir des modifications d'horaires, projet que Hirsch, le directeur de l'AP-HP, n'a toujours pas pu imposer.

Les manifestants se sont retrouvés au départ de leur hôpital puis devant le siège de l'AP-HP au centre de Paris, comme lors des journées de mai-juin derniers, et ils ont tenu à montrer qu'ils avaient de la suite dans les idées. Dans le cortège qui s'est improvisé ensuite et a parcouru les rues avant de revenir devant le siège, les slogans étaient dynamiques. La mobilisation n'a cependant pas atteint le millier de participants, contre plusieurs milliers avant l'été.

De son côté, Hirsch s'est fait discret et n'aborde plus directement le sujet. Il préfère rester vague sur la réorganisation du temps de travail et communiquer sur ce qu'il appelle les « compensations » qu'il aurait à proposer en échange de ses attaques, par exemple plus de logements disponibles pour le personnel. Personne n'est dupe : les économies programmées sur les dépenses salariales vont de pair avec le manque chronique d'effectifs et la flexibilité des horaires

imposée au personnel. Qu'il s'agisse de travailler en grande équipe, c'est-à-dire de façon flexible sur une grande plage horaire de journée, ou bien de réduire l'horaire journalier pour supprimer des RTT, il faut toujours faire plus de travail en moins de temps. Les prétendues solutions de planning ne tiennent que sur le papier ou sur l'écran d'ordinateur, pas sur le terrain. C'est contre cette pression constante, usante, choquante par rapport aux patients, que les travailleurs des diverses catégories de personnel de l'AP-HP continuent à s'élever. Des assemblées générales se sont tenues à la rentrée, dans chaque hôpital. À celle du 15 septembre à l'hôpital Saint-Antoine, il y avait une centaine

de personnes. Plusieurs étaient venues du service d'endoscopie, mobilisées contre le manque d'effectifs. L'intervention d'un autre participant, exprimant sa colère et évoquant la détermination des taxis et des éleveurs, a trouvé un écho dans l'assistance. Pendant l'été, de nombreuses réunions de cadres au sujet du temps de travail ont été boycottées ou perturbées. Et cela continue. Le lendemain même du 17, à l'hôpital Trousseau, un tract a été distribué et une quarantaine de personnes sont intervenues avec slogans, sirène, prises de parole, en plein milieu d'une réunion organisée par le directeur. Depuis le début du mouvement, des liens se sont tissés entre les travailleurs au

cours des discussions et des actions collectives. À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, un rendez-vous hebdomadaire a été maintenu tout l'été le midi et des tournées de services ont été organisées, avec distribution d'un tract sur le mouvement et ses suites. Comme le dit une infirmière : *« Quelle que soit la suite des événements, cela reste dans les esprits comme une bouffée d'oxygène dans nos journées de "dingues" et comme quelque chose qui dérange la direction qui nous voudrait plus dociles. »* Hirsch ou ses pareils n'ont certainement pas abandonné leur projet pour augmenter la pression sur les travailleurs hospitaliers. Mais ceux-ci restent déterminés à s'y opposer.

Correspondant LO

Hôpital de L'Aigle : une manifestation imposante

Plus de 4000 personnes se sont rassemblées samedi 19 septembre à L'Aigle, dans l'Orne, contre la fermeture de la maternité et du bloc opératoire programmée par l'Agence régionale de santé (ARS). Dans une ville de 8000 habitants, un tel nombre de manifestants montre que de nombreux habitants des villages

alentour et au-delà ont participé à cette mobilisation. 400 agents hospitaliers sur les 600 que compte l'établissement ont défilé en tête du cortège. En juillet dernier, c'est le service de chirurgie ambulatoire qui a fermé avec des suppressions de postes en conséquence. Aujourd'hui, c'est 95 agents dont les postes

sont directement menacés. L'Aigle est loin d'être la seule ville du département où les fermetures d'établissements ou de services menacent les intérêts vitaux de la population. Au début de l'été, une note de l'ARS divulguée par la presse locale indiquait que les établissements hospitaliers ayant moins de

« 10 000 passages par an » seraient sur la sellette. Dans l'Orne, deux hôpitaux sont visés, à La Ferté-Macé et à Mortagne. À Mortagne, où le service de chirurgie a été fermé il y a déjà une dizaine d'années, c'est maintenant le service des urgences qui est menacé, ce qui obligera les patients à aller à Alençon, distante

de 40 kilomètres. Cette politique de charcutage de l'hospitalisation appliquée par tous les gouvernements successifs est une catastrophe pour la population. La mobilisation en cours doit s'amplifier et se généraliser.

Correspondant LO

Un livre sur la catastrophe d'AZF : Total coupable !

À Toulouse, il y a quatorze ans, le 21 septembre 2001, l'usine AZF explosait, causant 31 morts, 20 000 blessés, d'innombrables sinistrés. L'usine chimique elle-même et les quartiers alentour étaient dévastés. Sur cette catastrophe et ses conséquences, un livre vient de paraître, écrit par notre camarade Jean-François Grelier.

Ce livre est d'abord un témoignage mais aussi, et essentiellement, un récit militant, relatant l'action collective de ceux qui n'acceptaient pas les mensonges de Total, propriétaire de l'usine AZF, et l'inaction – si ce n'est la complicité – des pouvoirs publics. Jean-François a milité pour que les habitants de sa cité se regroupent, formant l'association des « sans-fenêtres ». Il fallait retrouver un cadre de vie acceptable. Tout était dévasté. Rapidement, l'idée d'un plan à faire voter en urgence par le gouvernement s'est imposée, afin que l'État prenne en charge les réparations et envoie la note à Total. Il fallait aussi se battre pour trouver un lieu de réunion, pour distribuer

un tract, pour intervenir pendant le conseil municipal ou à la télévision. Il fallait convaincre que les fausses pistes visant à dédouaner Total n'étaient que des mensonges. Il fallait non seulement interpellier les politiques sur la situation dramatique des sinistrés, mais également apprendre à se méfier de ceux qui proclamaient sans cesse : « On s'occupe de tout. » Et puis, il y a les enquêtes policières et scientifiques, ainsi que les longs épisodes judiciaires. Total, avec sa puissance financière, ses nuées d'avocats et d'experts, ses réseaux dans les milieux du pouvoir et dans les médias, a pu jouer la montre, monter de toutes pièces de prétendues pistes

alternatives qui le dédouanaient, essayant de faire croire qu'il n'était pas responsable de l'explosion. Le jugement de la cour d'appel de Toulouse de 2012 avait certes condamné les dirigeants d'AZF pour homicides involontaires, écartant totalement les pistes infondées, notamment l'hypothèse d'un attentat. Mais Total n'a pas accepté ce jugement. Jouant sur sa puissance, il a réussi à le faire casser en 2014, pour des questions de forme. Mieux même : grâce à un décret publié opportunément en décembre dernier, le nouveau procès, qui devra avoir lieu on ne sait quand, sera délocalisé à Paris, loin de Toulouse et des milliers de victimes qui sont parties civiles. La catastrophe d'AZF : Total coupable un sinistré sans-fenêtre raconte par Jean-François Grelier 256 pages – 15 euros Éditions Les Bons Caractères



Peugeot – Sochaux: la direction s’attaque aux pauses

Lors d'un comité d'entreprise, la direction de Peugeot Sochaux a prétendu que, suite à diverses pannes et ruptures d'approvisionnement, l'usine perdait entre six et huit véhicules par jour sur la ligne où sont fabriquées les Peugeot 3008 et 5008.

L'accord du NCS (nouveau contrat social), signé par certains syndicats complaisants, prévoit d'utiliser le GJP (garantie journalière de production) en cas de petites pannes ou autres. Cela consiste à écourter la pause casse-croûte de dix minutes afin de produire les véhicules « manquants ». Pour les travailleurs en équipe, la pause est ainsi réduite de 30 à 20 minutes.

Là où l'absurdité est à son comble, c'est que le patron a décidé de ne pas

faire travailler les équipes d'après-midi pendant deux semaines consécutives, ce qui représente environ 3000 véhicules produits en moins. La cerise sur le gâteau, si l'on peut dire, c'est que la direction a demandé, lundi 21 septembre, à l'équipe du matin dans certains secteurs du Ferrage de rester deux heures de plus à la fin de l'équipe. Inutile de préciser que quasiment personne n'a accepté.

Alors quelle mouche a piqué le patron ? Lors de

l'annonce de ces deux semaines d'arrêt de production, il a décidé d'obliger plusieurs ouvriers à venir au travail pour se former. Comme ces formations sont subventionnées en grande partie par l'État et comme la grande majorité des ouvriers, normalement en formation, produisent, c'est du gagnant-gagnant pour le patron.

Chômage d'un côté, pauses réduites et cadences aggravées de l'autre, formation payée par l'État... voilà comment PSA veut augmenter les dividendes aux actionnaires. Il n'est pas dit que cela passe comme une lettre à la poste.

Correspondant LO



SGD – Sucy-en-Brie: inquiétude et colère

Le 15 septembre, la production a été pratiquement bloquée à l'usine SGD de Sucy-en-Brie, dans le Val-de-Marne. À l'appel des syndicats, une bonne partie des salariés a cessé le travail et un piquet bien décidé a convaincu les camions de repartir sans avoir chargé leur cargaison de flacons. Il faut dire que les salariés sont de plus en plus inquiets de ce qui se passe dans l'usine.

SGD est un trust mondial

qui produit des flacons pour la pharmacie et la parfumerie. L'entreprise dispose d'une douzaine d'usines, dans neuf pays différents. Elle possède deux usines en France: celle de Sucy et une autre à Mers-les-Bains, plus importante, et dans laquelle elle vient de réaliser de gros investissements. En fait, elle a construit cette année une usine neuve, à proximité de Mers, spécialement destinée à la pharmacie.

Du coup, beaucoup se demandent quel sera l'avenir du l'usine de Sucy, qui est un établissement ancien, et par bien des aspects vétuste. Surtout que la direction vient de reporter des travaux importants, prévus sur le cœur de l'usine: l'un des fours où est fabriqué le verre. En plus, elle a annoncé clairement son intention de revendre en 2016 toute la branche pharmacie.

En attendant, cela

n'empêche pas l'usine de produire 4 millions de flacons par jour avec moins de 400 salariés. Le directeur a déclaré que la grève avait fait perdre 300 000 euros à l'entreprise. Cela voudrait dire que chaque salarié rapporterait pas loin de 1 000 euros par jour à SGD...

Les syndicats demandent des « garanties » sur l'avenir de l'usine, et des promesses d'investissements. Mais dans la

logique capitaliste, les patrons achètent ou vendent, ouvrent ou ferment les usines en fonction de leur seul profit, et leurs promesses n'ont aucune valeur. Les salariés de SGD auront certainement à mener d'autres luttes pour défendre leur propre avenir, c'est-à-dire imposer que les conséquences des petits calculs patronaux ne leur retombent pas sur le dos.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal septembre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

☐ Lutte Ouvrière

☐ Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte Ouvrière dans les élections régionales : affirmer les perspectives des travailleurs

À l'approche des élections régionales, Hollande, ses ministres et le PS ne peuvent ignorer le mécontentement qui se manifeste à chaque occasion électorale. Alors ils brandissent le seul argument qui leur reste : il faut que toute la gauche s'unisse derrière le PS pour faire barrage à l'extrême droite. Ce serait la seule façon d'empêcher les Le Pen de conquérir une ou deux régions d'abord et la présidence demain. Leur cri est : « Il faut nous garder, avec les autres ce sera encore pire. »

En clair Hollande et les siens demandent aux travailleurs, chômeurs et retraités de baisser la main qui leur réserve la trique aujourd'hui, pour ne pas recevoir d'autres coups plus durs, demain. Mais jamais se soumettre devant les oppresseurs n'a permis d'améliorer les choses, bien au contraire. Les profiteurs en tout genre, à commencer par le patronat, en concluraient que les travailleurs sont prêts à supporter et subir toujours plus d'attaques, et qu'ils peuvent continuer à en exiger des gouvernants, quelle que

soit leur couleur.

Accepter l'union avec le PS sous prétexte de «faire barrage à l'extrême droite», ce serait offrir au Front national le statut de seul opposant véritable au gouvernement et à sa politique. Ce serait pousser les opposants au gouvernement dans les bras du FN, ce qui contribuerait encore à renforcer les idées réactionnaires que celui-ci propage.

Lutte Ouvrière sera présente dans les prochaines régionales justement pour offrir au monde du travail un autre choix au nom de la défense des intérêts matériels et politiques des travailleurs. Il s'agit d'abord de permettre aux

travailleurs, chômeurs et retraités de manifester leur dégoût, leur colère, leur rejet, de cette classe politique qui ne leur réserve que des coups.

Les travailleurs conscients ne doivent pas avoir seulement à choisir entre leurs ennemis et leurs pires ennemis, ou l'abstention. Nous voulons leur offrir la possibilité de se prononcer clairement pour leurs intérêts de classe, pour les revendications vitales permettant de stopper le chômage de masse et la dégradation continue des conditions d'existence de l'ensemble du monde du travail.

Nous voulons que s'affirme un courant politique

visant à reconstruire un parti de la classe ouvrière combattant dans la perspective du renversement de ce système capitaliste, de cette économie de marché qui mène des couches toujours plus grandes de travailleurs vers la misère et finalement conduit le monde à la catastrophe. Un parti communiste et révolutionnaire de la classe ouvrière sera le seul à même de donner à celle-ci des perspectives, non seulement pour la défense de ses intérêts immédiats et pour retrouver sa fierté de classe, mais pour jouer son rôle dans la transformation de la société.

Paul Sorel

Discrimination envers les femmes : la loi et la réalité

Faisant le point sur les obstacles juridiques qui empêchent les femmes d'accéder à l'emploi dans divers pays du monde, un rapport de la Banque mondiale dresse un bilan affligeant.

Dans 150 pays sur 173, soit près de 90 % de ceux étudiés, il existe au moins une loi discriminatoire par rapport aux femmes. Dans 100 pays, elles n'ont pas la possibilité d'exercer certains types de travail simplement parce qu'elles sont des femmes. Il n'existe aucune loi contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel dans 59 pays, aucune protection juridique contre les violences domestiques dans 46 pays. La moitié seulement des pays concernés par l'étude ont mis en place un congé paternité, et moins d'un tiers proposent un congé parental, qui peut concerner indifféremment les deux parents.

Ces chiffres montrent que la discrimination envers les femmes demeure, et déborde largement les régimes les plus rétrogrades comme l'Inde, l'Arabie saoudite ou l'Iran. Même dans des pays comme la France, où de nombreuses lois sur l'égalité hommes-femmes existent, des discriminations persistent.

En France, la différence de salaire à travail égal entre les hommes et

les femmes est toujours de 25 % environ. Elles sont davantage touchées par le chômage et la précarité, les emplois à temps partiel imposé, les retraites de misère. En 2014, 118 femmes ont été tuées dans le cadre de violences conjugales. Les restrictions budgétaires dans le domaine de la santé rendent de plus en plus difficile d'avoir recours à l'IVG.

Sans parler des mesures prises pour faire reculer les droits des femmes salariées. Tel est le cas de la loi sur le travail de nuit, qui l'autorise pour elles depuis 2001, sous prétexte du principe d'égalité hommes-femmes. La loi sur le congé parental, votée fin 2014, rogne sur la durée maximum du congé pouvant être pris par l'un des deux parents, sous prétexte de favoriser le retour des femmes à l'emploi après leur grossesse.

Par le passé, les quelques progrès obtenus en matière d'émancipation des femmes, dans les lois comme dans la réalité, l'ont été de haute lutte. Ce combat est toujours d'actualité.

Valérie Fontaine

La gauche européenne et Tsipras : dis-moi qui sont tes amis...

La gauche de gouvernement européenne a tressé des couronnes à Alexis Tsipras après sa victoire électorale. Hollande l'a félicité d'avoir convaincu les Grecs de «faire des efforts» et d'être «réalistes». Schultz, président social-démocrate du Parlement européen, a salué ce «gouvernement solide prêt à obtenir des résultats». Et tous de se congratuler, car Tsipras aurait réussi le tour de force de se faire élire sur un programme d'austérité et, qui plus est, par l'électorat populaire. Les représentants «de gauche» de la finance européenne sont donc enchantés du résultat.

Mais ceux qui se disent

leurs opposants et les garants des intérêts populaires le sont tout autant. Pierre Laurent, dirigeant du PCF, présent au dernier meeting de Tsipras, les frondeurs du PS, Iglesias, dirigeant de Podemos qui se veut l'équivalent de Syriza en Espagne, ont salué une victoire qu'ils considèrent pleine de promesses. Mélenchon, après avoir reproché à Tsipras d'avoir cédé devant les institutions européennes et affirmé que, lui, il n'aurait pas reculé, s'est aussi rangé dans le camp des ravis de l'Acropole.

Cet aveuglement volontaire, cette façon de faire passer une duperie pour

une victoire, ce mépris total pour les intérêts vitaux des travailleurs les plus pauvres, ceux qui sont étranglés aujourd'hui et le seront un peu plus demain, sont enrobés de phrases ronflantes. Et ces opposants de pacotille de parler de résistance, dignité, alternative à l'austérité, leçon pour l'Europe...

Derrière leurs discours, il reste l'emprise du capital sur les travailleurs grecs et le fait que Tsipras se soit fait son relais. Cela montre quelle cuisine ils préparent, en France, en Espagne et ailleurs.

Paul Galois

Lisez la revue Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro n° 170 (septembre-octobre 2015) :

- Élections régionales : le sens de la présence des listes Lutte Ouvrière
- Migrants : en faire des frères de classe
- Chute des prix des matières premières et ralentissement de l'économie chinoise, nouvelles manifestations de la crise mondiale
- Argentine : élections après douze ans de péronisme à la sauce Kirchner
- Île de La Réunion : la canne à sucre, un business juteux financé par l'argent public
- La Banque postale, en passe d'être une banque comme les autres
- 70 ans de la Sécurité sociale : les travailleurs ne sont pas à la fête

Envoi contre six timbres à 0,76 euro.

ÉDITÉ PAR LUTTE OUVRIÈRE
N° 170 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015 - 2,5 €
LUTTE DE CLASSE
Union Communiste Internationaliste (trotskyste)
La capitulation de Tsipras face aux grandes puissances
■ Élections régionales : le sens de la présence des listes Lutte ouvrière
■ Migrants : en faire des frères de classe
■ Chute du prix des matières premières et ralentissement de l'économie chinoise, nouvelles manifestations de la crise mondiale à la sauce Kirchner
■ Argentine : élections après douze ans de péronisme financé par l'argent public
■ Île de La Réunion : la canne à sucre, un business juteux
■ La Banque postale, en passe d'être une banque comme les autres
■ 70 ans de la Sécurité sociale : les travailleurs ne sont pas à la fête
Alexis Tsipras et Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, en 2011.